

TRIEL', infos

JANVIER - FÉVRIER 2009 N°100

Le magazine d'information entre ciel et Seine - Mairie de Triel-sur-Seine - 78510 - www.mairie-triel78.fr



RETRO-ACTIF

Saint Nicolas

avec les commerçants triellois

P. 5-7

DOSSIER

Étude

de programmation

pour Triel P. 14-15



ACTION LOCALE

École des Fontelles

Les travaux seront achevés

le 15 février ! P. 16

00402

**Besoin
d'un service
à domicile ?**



Ménage - Garde d'enfants
Jardinage - Bricolage



226, rue Paul Doumer
78510 Triel-sur-Seine
www.atoutadomicile.fr

01 39 70 33 16

DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES À VOTRE SERVICE



**URGENCES
PLOMBERIE**



**VITRERIE
RAPIDE**



**SERRURERIE
DEPANNAGE**

JDM 01 39 70 56 56

**NE JETEZ PLUS VOS CARTOUCHES
JET D'ENCRE ET LASER
FAITES-LES
RECHARGER**

**A PARTIR DE
2,50€ TTC**

NOUVEAU À TRIEL

179 rue Paul-Doumer

01 39 27 29 33

le lundi : 9h00 - 13h00

du mardi au vendredi : 9h00 - 13h00 | 15h00 - 19h30

le samedi : 9h00 - 13h00 | 14h00 - 19h00

www.encrestation.com

**JUSQU'À
70% D'ÉCONOMIES
SUR VOTRE BUDGET
CARTOUCHES**

Pour toutes vos insertions publicitaires, contactez

L'Agence de Communication des Collectivités Locales d'Ile-de-France



cap

Conseil • Marketing • Publicité

Sébastien TOURNANT : 06 10 91 60 91

Les Espaces Multi Services

56, Boulevard de Courcenn • Croissy-Beaubourg • 77430 Mennecy-la-Vallée cedex 2
Tel : 01 64 62 26 00 • Fax : 01 64 62 26 49



**AUTO MOTO
BATEAU ECOLE**

TRIEL : 01 39 70 65 77

agrément 0207812450

LIMAY-PROMENADE : 01 34 77 31 60

agrément A7812060



**L'HAUTIL
DECOR**

**PEINTURE - RAVALEMENT
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Tél. : 01 39 28 03 66 - Port. : 06 07 04 64 77

18, rue de la Grosse Pierre - 78540 Vernouillet

SA BETA RENOV

BETARI

20 ans d'expérience

GARANTIE 10 ANS

FINSTRAL



**DEVIS
GRATUIT**

ALU PVC BOIS

**RÉALISE ET REMPLACE
SUR MESURE VOS FENÊTRES,
PORTES, VOLETS, PERSIENNES.**

**Prêt Travaux
au taux exceptionnel de 1,5% l'an**

K•Line

Siège : 36, ch. des Nourées 78510 Triel sur Seine

14, rue de la Tannerie (Collégiale) 78300 POISSY

01 39 65 18 07

01 39 74 95 96



Vive 2009 !

100 C'est en effet le centième numéro du Triel info. C'est un moment historique et aussi l'occasion de le rendre plus clair, plus lisible, plus moderne, plus jeune. Fruit d'un travail en collaboration avec Valérie Bettinger, Maire-adjointe à la Communication et à la Promotion de la Ville, nous avons souhaité que votre journal soit plus en accord avec l'image de notre ville et son dynamisme.

Avec un rubriquage structuré, des couleurs chatoyantes, voici le nouveau Triel Infos de janvier 2009.

8270 C'est le nombre d'inscrits sur les listes électorales arrêtées au 31 décembre.

12 023 Ce sont les derniers chiffres du recensement de l'INSEE pour Triel. Une augmentation de 7,45 % place notre ville dans les plus forts taux de progression. Bien que les logements collectifs ne soient pas en nombre suffisant, notre population a augmenté de 834 habitants depuis 1999.

2009 C'est une nouvelle année qui commence. Je vous souhaite une bonne et heureuse année, santé, joie et réussite à vous et tous vos proches. Sur fond de crise qui nous laisse supposer des moments difficiles, **ne sombrons pas dans la morosité.**

Je suis persuadé qu'avec la Communauté d'Agglomération nous pourrons mieux surmonter les contretemps qui nous attendent. L'incertitude des marchés nous incite à redoubler de prudence.

La démocratie participative que j'ai mis en place et qui n'est pas sans comporter des risques, traduit bien la volonté de faire participer l'ensemble des acteurs locaux pour affronter les difficultés que nous allons rencontrer.

Tous mes vœux vous accompagnent pour 2009.

Joël MANCEL

Maire de Triel-sur-Seine

Vice-Président de la Communauté

d'Agglomération des Deux Rives de la Seine



RETRO-ACTIF

- Triel n'oublie pas
- 7'8 en cœur
- Le 13e Téléthon
- Les commerçants fêtent la Saint Nicolas
- Animation de Noël

PAGES 5-7

L'ACTU

- Cérémonie des vœux
- Les Triel d'or

PAGES 8-11

L'INFOS MAIRIE

- Le recensement
- Au cœur des services communaux

PAGES 12-13

DOSSIER

- Interview :
Jean-Yves Six Adjoint chargé
de l'Urbanisme et du
Développement Durable

PAGES 14-15

ACTION LOCALE

- Les Fontenelles
- Joris Fiacre, nouveau chef de
la Police Municipale

PAGES 16-17

INTERCO

- Interview Philippe Tautou
- Interview Pierre Cardo

PAGES 18-21

L'AGENDA des Sorties

- Festival Théâtre en jeu 2009
- Interview Laurent Viers
(comédien et metteur en
scène de la troupe des
comédiens de la tour)

PAGES 23-25

VIE ASSOCIATIVE

- Esprit rock
- Le club judo de Triel

PAGES 26-27

LIBRE EXPRESSION INFOS PRATIQUES

PAGES 29-30

Magazine d'informations municipales - Place Charles de Gaulle - 78510 Triel-sur-Seine

☎ 01 39 70 22 00 - FAX : 01 39 70 22 22 - communication@triel.fr

Directeur de la publication : Joël Mancel - Rédacteur en Chef : Valérie Bettinger

Création maquette : Valérie Bettinger

Crédit photo : Mairie de Triel, Christophe Le Sueur

Exécution maquette : Orient Express - 47 rue du Montparnasse - 75014 Paris - ☎ 01 43 21 99 02

Impression : Imprimerie V Suin - 4 rue du Vaux Fourré - 02206 Soissons / ☎ 03 23 72 22 00

Bulletin imprimé à 6000 exemplaires - Distribution : mania services

Le journal est imprimé sur papier recyclé EURAL PREMIUM



Mardi 11 novembre

Triel n'oublie pas le sacrifice de ses aînés...

C'est sous un beau soleil d'automne qu'une foule nombreuse a fait cortège pour la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. De mémoire d'ancien, on avait pas vu cela depuis bien longtemps. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Triel encadrés par leurs anciens ont procédé à la montée des couleurs. Double cérémonie pour notre commune, d'abord au Cimetière, puis au

Parc Senet où la stèle aux anciens combattants des deux guerres a été transférée depuis le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville en cours de transformation. Beaucoup de moments émouvants durant cette matinée, quand les élèves du Collège des Châtelaines ont lu les dernières lettres d'un poilu à son neveu ou encore lorsque des enfants du Conseil Municipal Junior ont rappelé les noms et l'âge des 116 Triellois morts pour la France. Rappelons-nous que compte-tenu du faible nombre d'habitants de Triel en 1914, c'est près d'un homme sur deux de ce village qui ne reviendra pas de la grande guerre. La majorité n'avait même pas 20 ans. On imagine la détresse de certaines familles qui ont perdu jusqu'à trois enfants à quelques mois d'intervalle dans le conflit. Des rues portent leur nom. N'oublions jamais.

Pour terminer cette matinée, les anciens combattants de l'U.N.C des 3 communes du canton s'étaient donnés rendez-vous au Coq au Vin pour la traditionnelle «Soupe et le Bœuf» pendant laquelle nos «poilus» en tenue d'époque ont entonné, en mémoire des anciens, la célèbre Madelon.



Inauguration du nouvel emplacement de la stèle.

Samedi 15 novembre

7'8 en cœur pour l'Arche de l'Espérance

Belle initiative que ce concert gospel organisé par L'Arche Espérance pour recueillir des fonds qui serviront à la révision de la coque de leur péniche "Safari". Havre de paix et lieu de rencontre spirituelle, la coque doit aller en révision en avril prochain au chantier naval.

7'8 en cœur est un groupe de gospel amateur créé pour transmettre un message de joie, d'espérance et de solidarité au travers du chant. Ce groupe des Yvelines est toujours partant pour les concerts caritatifs, il chante pour toutes les causes qui servent les démunis et les défavorisés. Devant une foule ravie, ce groupe



éclatant de joie nous a fait vibrer et danser sur les airs célèbres de son répertoire. Go Down, Sometimes, Happy Day..., plus de 16 titres dans toutes les langues nous ont enchantés. Espérons, nous aussi que, grâce aux fonds recueillis, la péniche accueillera longtemps tous les Triellois qui s'y retrouvent.

Vendredi 5 et Samedi 6 décembre

Le 13^e téléthon à Triel

Les Triellois ont pu, cette année encore, manifester leur solidarité envers les malades atteints de myopathie, à l'occasion du 13^e Téléthon national.

Brillamment orchestrées par Evelyne Puechavy, toutes les animations mises en place par des bénévoles se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur. Sportives, culturelles, gastronomiques, elles n'en furent pas moins ludiques et ce, malgré un temps plutôt froid et maussade.

Christelle Colnaghi, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires, Péri et Extra-Scolaires et les enfants des centres de loisirs ont eu le plaisir de remettre à Evelyne Puechavy, la somme collectée pour le téléthon. Ce don est le fruit des ventes de gâteaux et bonbons récoltés lors des ateliers « cuisine » organisés par les enfants des centres.

Afin de sensibiliser les enfants à la situation du Handicap et de les faire participer, des collectes de bouchons sont organisées tout au long de l'année dans les centres de loisirs et en Mairie. Alors ne jetez plus vos bouchons de plastique... !

Une autre action, une tombola, a été organisée par Nicole Jusserand, présidente de l'AET et organisatrice du Marché de Noël. Les élèves du Collège des Châtelaines ont vendu

des billets et des lots ont été offerts par les exposants du Marché de Noël. Cette tombola a permis d'augmenter encore les dons au Téléthon d'un montant de 662 €.

Des progrès grâce à vos dons !

Depuis les débuts en 1987, le Téléthon a permis de changer la vie des malades. C'est sur le plan médical que les progrès sont les plus spectaculaires : l'espérance de vie a progressé pour tous ceux qui sont touchés par les maladies neuromusculaires et les soins, plus adaptés, ont permis d'améliorer considérablement la vie des malades, même si beaucoup reste à faire. Grâce aux fonds recueillis par le Téléthon, des outils, des laboratoires et des réseaux ont ainsi pu être mis en place. L'AFM soutient le développement de toutes les pistes thérapeutiques. Et les avancées sont porteuses d'espoir.

Un lien social.

Le Téléthon c'est aussi l'occasion pour les malades de témoigner de leurs difficultés au quotidien, des progrès concrets dans leur vie, de leurs espoirs dans la recherche. Longtemps ignorées de tous, les personnes malades ont vu changer, depuis que le Téléthon existe, le regard de la population sur leur situation de handicap. Le Téléthon c'est aussi l'occasion pour les scientifiques et les médecins d'expliquer leurs avancées, leurs projets...

La « marque de fabrique » du Téléthon : ne jamais renoncer et continuer à avancer sur le chemin de la guérison et de la santé.



Les enfants des écoles se sont mobilisés en faveur du Téléthon, lors de la traditionnelle « course des enfants », regroupés sur les quais de Seine, c'est le Maire qui a donné le top départ.



Samedi 6 décembre

Les commerçants

fêtent la **Saint Nicolas** et se mobilisent pour le **Téléthon**

Vin, chocolat chaud, marrons grillés, bretzels et un accueil chaleureux, les commerçants ont proposés aux enfants et à leurs parents pour fêter la Saint Nicolas et participant ainsi, à leur manière, aux collectes, du Téléthon. Cette nouvelle animation organisée par les commerçants triellois, en partenariat avec la municipalité, a suscité un vif intérêt avec des promenades à poneys dans le Parc Senet, un stand maquillage et de la peinture sur toile pour le plaisir des plus petits. Quatre concerts donnés par les élèves de l'Ecole Municipale de Musique le samedi ont participé au rayonnement de cette journée.

Merci aux commerçants triellois de cette magnifique initiative qui ne manquera pas, nous l'espérons tous, de se renouveler à d'autres moments de l'année.

Merci pour votre enthousiasme et votre mobilisation !



Photo souvenir autour de Saint-Nicolas pour soutenir le Téléthon



Le Chalet des commerçants

Samedi 13 décembre

Animations de Noël

De nombreux Triellois se sont retrouvés **autour de l'Espace Senet**, malgré une météo peu clémente. Ils ont fêté la venue du Père Noël. Plusieurs animations étaient au rendez-vous avec des balades à poneys, un atelier de maquillage et de confection de cartes de vœux. Le manège a réjoui les enfants qui ont également pu apprécier le concert donné par la chorale de l'Ecole Municipale de Musique et un peu plus tard dans l'après-midi un spectacle de contes animé par des marionnettes « Contes pour p'tites z'oreilles ». Les enfants sont repartis les yeux pétillants avec les friandises offertes par le Père Noël. La magie des fêtes de fin d'année suscite toujours beaucoup de ravissement pour le plaisir des petits et des grands.



Cérémonie des vœux



« 2009 est la célébration de l'Année Mondiale de l'Astronomie qui a pour objectif d'aider les citoyens du monde à trouver leur place dans l'univers à travers l'émerveillement et la découverte. » Le thème était incontournable pour célébrer, vendredi 9 janvier, la cérémonie des vœux à la population au complexe sportif Maurice Solleret. Retour sur une soirée étoilée...

Accueilli par Monsieur le Maire et son épouse, le public a pu embarquer pour un voyage interstellaire. Grâce au « Starball », un simulateur d'étoiles, la route céleste a envahi le toit du COSEC sur les explications captivantes de Philippe Gineste, directeur du Parc aux étoiles... Cette étrange machine consiste en une boule de 1,30 mètre de diamètre percée 11 000 fois avec autant de lentilles pour reproduire le ciel le plus vrai possible. Désormais propriété du Parc aux Etoiles, musée astronomique de Triel, il a été récemment remis en fonctionnement grâce aux techniques modernes par un élève ingénieur de ISTY (Institut des Sciences et Techniques des Yvelines). Les constellations visibles à Triel, au fil des saisons, ont défilé sous des regards attentifs pour terminer par une petite échappée dans l'hémisphère sud, sous la Croix du Sud...



Le Star ball

2009 sera donc l'année mondiale de l'Astronomie comme en témoignait également l'exposition présentée pour l'occasion. Un rappel imagé pour fêter les 400 ans de la première observation de Galilée avec une lunette, les 40 ans des premiers pas d'Armstrong sur la lune et aussi les trente ans de la première réussite de la fusée Ariane...

Jean-Yves Six, premier maire-adjoint, a présenté ses vœux et ceux du Conseil Municipal au Maire, Joël Mancel. C'est un peu ému qu'il a ensuite débuté son discours pour sa première cérémonie de vœux, en tant que Maire de Triel.

La tête dans les étoiles mais les pieds sur terre

Si le ton était rassurant, ses premières paroles étaient elles, bien ancrées dans la réalité : « si cette année nous aurons la tête dans les étoiles, nous n'en garderons pas moins les

Yannick Imbert, Sous-Préfet, Joël Mancel et Philippe Gineste, directeur du parc aux étoiles





pieds sur terre et nous ne perdrons pas le Nord pour mener à bien nos projets». Conscient que l'année 2009 et la conjoncture qui se profilent ne seront pas des plus glorieuses, son message s'est voulu pourtant optimiste. Des programmes engagés ont vu le jour, comme l'école des Fontenelles qui, après onze mois de travaux, sera livrée avant la fin du mois de février. Des ambitions se concrétisent et prennent une tournure des plus favorables comme l'unité Alzheimer. Le Conseil Général et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ont donné un avis favorable pour cette structure d'accueil de 144 lits, qui devrait, sans doute, voir le jour au début de l'année 2013.

L'équipe municipale, nouvellement élue en mars 2008, n'a donc pas ménagé ses efforts pour faire avancer les projets engagés. Le Maire a d'ailleurs souhaité remercier, très

chaleureusement, l'implication et le dynamisme des agents de la ville qui travaillent chaque jour au service des Triellois.

Au-delà des services municipaux, Joël Mancel a adressé un hommage particulier à ceux et celles qui partagent avec lui, la préoccupation constante d'œuvrer pour l'intérêt général, et qui, au-delà des clivages politiques, renforcent les solidarités entre les générations, les

quartiers et leurs habitants. « J'en veux pour preuve, le travail que nous effectuons au sein du CCAS en collaboration avec ma vice-présidente issue d'une autre liste municipale. Faire de Triel une ville plus solidaire est un véritable projet que nous partageons ensemble et avec les membres de son équipe. Il m'a donc semblé constructif de conjuguer nos efforts et nos idées pour bâtir, un pôle social répondant véritablement aux besoins des Triellois. » a-t-il ajouté.

Lancement d'une étude de programmation

Répondre aux besoins des administrés n'est pas la seule mission qui incombe à la municipalité. L'aménagement du territoire en est une autre et fait partie des priorités des élus. A ce sujet, le Maire a annoncé le lancement de l'Etude de Programmation Urbaine au mois de décembre. Confiée aux cabinets Citadia et Menigetti, ces conclusions seront connues en juin prochain. Cette grande réflexion collective va permettre à tous les Triellois qui le désirent, de participer au devenir de Triel en matière d'aménagements publics tout en optimisant les moyens pour les mettre en œuvre. L'optimisation des moyens est une préoccupation constante des élus qui va prendre toute son importance en 2009. Le manque de moyens engendré par la crise est une réalité et



Jean-Yves Six 1^{er} adjoint présente les vœux du Conseil Municipal au Maire.



Les Maires de la Communauté de Communes.



Philippe Tautou, Conseiller Général

l'équipe municipale en est bien consciente : « *Des retards dans nos ambitions sont à envisager, mais ce ne seront que des adaptations structurelles qui n'entacheront en rien, nos projets ni notre motivation. Et puis, c'est aussi parce que nous avons ces projets chargés d'espoir que nous voulons optimiser les dépenses de notre ville pour toujours plus d'actions et d'investissements en direction de chaque citoyen.* ».

Toujours plus d'actions et de projets que la Ville, n'assume pas toujours, seule. Son appartenance à la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine lui a permis de transférer certaines compétences (assainissement, voirie, transport) pour gagner en qualité de service aux usagers. Mutualiser pour mieux répondre aux besoins, tel est l'objectif d'un regroupement en communauté de communes qui se transforme, cette année, en communauté d'agglomération. Avant de rendre hommage à Michel Sorain, président de la communauté de communes, Joël Mancel est revenu sur le travail effectué « en bonne intelligence » avec ses confrères des autres communes (Andrésey, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Carrières-sous-Poissy, Verneuil-sur-Seine). Il a notamment mis l'accent sur le respect de l'individualité et de l'identité des communes qui permettent l'instauration des services collectifs, répondant aux besoins de chaque habitant.

Solidarité, optimisme et action sont donc les maîtres mots à Triel-sur-Seine pour l'année 2009. Le Conseil Municipal des jeunes suit d'ailleurs la lignée de ses aînés et c'est avec



Le discours du Conseil Municipal des Jeunes

enthousiasme et convictions qu'ils ont présenté leurs vœux au Maire.

S'en est suivie, la traditionnelle remise des Triel d'Or, qui depuis 1996 récompense et met à l'honneur, celles et ceux qui se sont distingués, par leur comportement exemplaire, leur action ou tout simplement par leur dévouement au service des autres. ■

Les Triel d'Or

Hildegarde LACROIX

Elle arrive en France en 1952 à l'âge de 21 ans après avoir traversé le Rhin. Tout en travaillant dans une entreprise, elle prend des cours à l'alliance française pendant 2 ans. Elle obtient son diplôme d'interprète commercial en juin 1956. N'ayant pas de carte de travail, elle doit repartir en Allemagne le 1er juillet 1956. Mais la chance est avec elle car l'ambassade d'Allemagne lui offre un poste quelques jours avant son départ. C'est heureux car elle venait également de rencontrer son futur époux. Elle reste donc en France et s'installe à Triel en 1972. Deux ans plus tard, de par ses origines germaniques elle entre tout naturellement au conseil d'administration de l'Amitié

Européenne de Triel. Elle est trésorière de l'association franco-allemande et en mai 1988 en devient la présidente jusqu'en mars 1995. Elle reste néanmoins dans l'association et reprend la trésorerie jusqu'en 2001. Aujourd'hui, Hildegarde LACROIX est toujours très active au sein du conseil d'administration de l'Amitié Européenne qui bénéficie de son expérience, de ses conseils et de son aide. De nature discrète, Hilde a énormément contribué et contribue toujours aux échanges avec Seligenstadt depuis 34 ans. C'est une personne sur qui on peut compter et c'est avec une infinie reconnaissance pour son dévouement que le Triel d'or lui est attribué.





Piotr URBAN



Il arrive à Paris en 1989 à l'âge de 20 ans avec en poche son permis poids lourds. Ne pouvant exercer ce métier en France, il trouve un emploi dans une entreprise de bâtiment où il apprend le métier de plombier. 1 an plus tard, sa fiancée vient le rejoindre et ils se marient à Paris. Après avoir acquis une expérience dans tous les corps de métiers et encouragé par son épouse, il crée sa propre entreprise. Il y a 5 ans, la famille, qui compte aujourd'hui 3 enfants, s'installe à l'Hautil et participe à la vie locale, plus particulièrement avec la communauté polonaise de la région. Peu après son arrivée il y a 2 ans, le Père Silvano BELLOMO propose à la communauté polonaise

pour leurs services religieux d'utiliser la Chapelle Sainte Jeanne d'Arc à l'Hautil, restée fermée depuis une quinzaine d'années et dans un état d'abandon.

Assisté par l'Association Bien Vivre à l'Hautil, Piotr prend en main la rénovation complète de la Chapelle. Après 4 mois de travaux, les week-ends et en soirée avec son personnel, la Chapelle a pu ouvrir ses portes en septembre 2008 pour célébrer de nouveau des messes tous les dimanches en Polonais et occasionnellement également en Français. Cette opération exceptionnelle de sauvegarde du patrimoine triellois, nous la devons à Piotr URBAN.



Marie-Véronique DURAND

Elle n'a eu de cesse que de développer son association sportive créée en 1962. Présidente depuis 2002, elle ne se doutait certainement pas qu'elle occuperait ce poste pendant 6 ans. L'augmentation constante du nombre d'adhérents est la preuve de son investissement sans relâche. Quelques chiffres pour preuve de son abnégation : 160 en 2002, avec un pic à 250 en 2003 et 180 en 2008.

Loisir et compétition, constituent la double vision de ce club grâce à sa Présidente qui organise et

supervise les tournois de façon quasi professionnelle. Dans cette optique, elle créa la Coupe de Triel en 2004. Toujours en Présidente avertie, elle s'appuie sur son équipe de formation au travers de professeurs compétents et de nombreux bénévoles du Club. De nature innovante, parfois difficile à suivre, elle se distingue pourtant par sa qualité d'écoute et sa modestie coutumière. Elle a mise en route une démarche "sécurité", la preuve en est, la réfection du plancher de sa salle d'activité...



Daniel BIGET

Grand homme par sa générosité, son ouverture, son esprit pétillant qui a attiré vers lui de vrais amis. Homme de mots car il en adore les jeux, il adore les faire, les lire et plus encore les écrire. Homme de lettre et pas seulement parce qu'il a travaillé aux PTT... la référence est faite ici à son immense culture. Homme de livre également, car il les aime tellement qu'il a contribué fortement à en créer un. Il est également un des

inventeurs du Triel d'Or avec Jean Bertsch .

Homme d'histoire car grâce à lui notre ville a retrouvé la sienne. Son temps passé sans compter dans les archives en compagnie des vieux papiers ne l'a pas empêché d'avoir bientôt 60 ans de mariage et 3 grands enfants. Pour le paraphraser, il « conjugue la vie dans le passé à sa passion du présent ».



Le recensement, chacun de nous y trouve son compte.

**Recensement de 8 % de la population de Triel sur Seine
entre le 15 janvier et le 21 février 2009.**

Comme chaque année, depuis janvier 2004, le recensement traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements aux besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.).

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Triel-sur-Seine, la collecte se déroule auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et qu'un membre de votre voisinage ne le soit pas.

Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2009, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans



le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à

vos mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Ces questionnaires devront impérativement **être remis avant le 21 février 2009.**

Vote réponse est importante.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie. Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr.





Au cœur des services communaux

Jour après jour, les services communaux de Triel-sur-Seine, œuvrent au service de la population et de la ville, dans l'intérêt général. Afin de remplir cette mission, il existe une vaste palette de métiers exercés au sein de notre collectivité qui compte aujourd'hui 215 personnes. Pour vous permettre de mieux découvrir la diversité des domaines d'intervention de la collectivité, nous entamons une série de portraits de nos services communaux.



Question à Patrick Chatainier, Maire-adjoint chargé des Finances et des Ressources Humaines.

Comment s'explique la diversité des métiers ?

Cette diversité résulte de la variété des services proposés. Face aux réglementations complexes, aux évolutions techniques, aux transferts de charge de l'état, aux nouvelles attentes et besoins de la population, les agents doivent faire preuve de professionnalisme, de conscience professionnelle et d'attention permanente pour les habitants.

Comment fonctionne notre Mairie ?

Pour simplifier, les agents territoriaux mettent en œuvre les décisions des élus. Les élus, représentants des citoyens, effectuent des choix, parfois difficiles, notamment dans le contexte économique que nous connaissons aujourd'hui. Les élus ne sont pas techniciens, ils s'appuient sur l'expertise des services. Le Maire garantit la pertinence des décisions qui engagent l'avenir de notre ville, leur mise en œuvre. Il est la clé de voûte du système.

Quelles sont les missions des services communaux ?

Le but de leur action est de rendre service à la population, dans le cadre de l'intérêt général. L'amélioration du cadre de vie, la préservation de l'environnement, l'épanouissement des enfants, le soutien de la pratique sportive, la politique culturelle, la citoyenneté par exemple profitent finalement à tous. Il s'agit aussi de développer les liens sociaux et la solidarité grâce à des lieux de rencontre qu'il faut animer, des manifestations à organiser, une richesse associative à soutenir afin de mieux vivre tous ensemble. Les services sont amenés à travailler parallèlement dans le cadre de la Communauté d'Agglomération en veillant à appliquer les principes de subsidiarité.



Les métiers territoriaux

Acheteur	Enseignant de musique
Agent d'accueil social	Policier municipal
Agent d'entretien	Gestionnaire des ressources humaines
Agent de facturation	Hôtesse d'accueil
Agent de restauration	Infirmier
Aide à domicile des personnes âgées	Informaticien
Animateur	Ingénieur
Appariteur	Jardinier
Assistant de direction	Juriste
ATSEM	Maçon
Auxiliaire de puériculture	Médecin
Bibliothécaire	Menuisier
Chargé de communication	Officier d'état civil
Chef de police municipale	Peintre
Comptable	Plombier
Directeur de pôle	Psychologue
Directeur général	Régisseur recettes/dépenses
Educateur jeunes enfants	Secrétaire
Educateur sportif	Serrurier
gardiennage d'équipement	Webmaster
Electricien	

En ce moment, la ville recrute :

- 1 gestionnaire en R.H.,
- 1 directeur de la gestion urbaine et des services techniques,
- 1 gestionnaire infrastructure et réseaux,
- 1 électricien,
- 1 animateur,

Le service ressources humaines accueille vos CV sur : ressources.humaines@triel.fr



3 questions à

1^{er} Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme et du Développement Durable



1 - Quel visage pour notre ville demain ?

L'avenir de Triel-sur-Seine est aujourd'hui étroitement lié au développement de notre intercommunalité qui est passée en communauté d'agglomération, et à l'Opération d'Intérêt National (OIN, voir encadré) décidée par l'État. L'OIN couvre 51 communes de la vallée de la Seine, en aval de Paris entre Conflans-Sainte-Honorine et Bonnières. Enfin, sur la partie urbanisée actuelle, nous lançons aujourd'hui notre propre étude de programmation urbaine.

Ces 3 axes forts et porteurs de développement sont, bien entendu, liés et doivent être globalement cohérents.

Un travail avec la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine (CA2RS)

En tant que membre de la communauté d'Agglomération, notre ville collabore à l'organisation de l'urbanisation à l'échelle des six communes. La finalité de ce travail est de mettre en place un schéma d'aménagement intercommunal.

Les objectifs : désenclaver le territoire, assurer le développement économique, construire une offre de logements adaptée tout en valorisant le patrimoine naturel commun.

Un partenariat avec l'Etablissement Public du Mantois Seine Aval (voir encadré).

Pour mettre en place le Triel de demain, la Ville s'associe avec l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) qui coordonne et pilote les projets d'aménagement dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt Nationale (OIN).

A ce titre, l'EPAMSA, la Communauté d'Agglomération et la Ville participent au concours européen EUROPAN. Le site des Feucherets, entre Triel-sur-Seine et Chantelouples-Vignes a été retenu pour servir de terrain d'étude à des équipes européennes de professionnels de l'aménagement du territoire.

L'avenir de Triel-sur-Seine, c'est aussi une réflexion à partir de l'existant au travers d'une étude de programmation urbaine qui sera réalisée par des bureaux d'études.

Comment envisager le développement de Triel-sur-Seine sans prendre en compte la ville d'aujourd'hui ? L'étude de programmation urbaine doit établir le bilan économique, urbain et social de la Ville et proposer des scénarii de développement pour les 20 ans à venir. La phase de diagnostic est en cours et le rapport final doit être établi pour l'été 2009.





Jean-Yves SIX

Pour assurer à toutes ses actions la maîtrise foncière qui permettra la réalisation des projets, nous sommes aidés par l'Etablissement Public Foncier des Yvelines.

2 – En quoi consiste l'étude de programmation urbaine trielloise ?

L'étude va se dérouler en trois phases :

→ Une phase diagnostic

Il s'agit de répertorier toutes les données qui concernent la Ville et de les analyser. Outre les données fournies par les diverses administrations et organismes de statistiques, des informations de terrains vont être collectées : le nombre d'enfants dans les écoles, de manifestations culturelles, de commerces, les moyens de transports... Et bien entendu nos objectifs de développement socio-économiques.

→ Une phase propositions

En fonction du bilan et des objectifs communaux inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme, des scénarii de développement seront proposés. Ces propositions doivent également prendre en compte les orientations d'aménagement proposées par nos partenaires comme la communauté d'Agglomération, l'EPAMSA, le Département ou la Région.

→ Une phase programme d'actions

En fonction du (ou des) scénario retenu, un programme d'actions concrètes doit être établi. Il s'agit de donner les outils juridiques et techniques pour la réalisation des projets. Ce programme peut aboutir à la modification ou la révision du Plan Local d'Urbanisme.

La concertation et la communication auront une place importante tout au long de ce programme.

3 - Qu'attendez-vous de cette étude ?

Construire de solides fondations pour assurer le développement de Triel sur Seine dans les vingt ans à venir. Cette action concertée nous



permettra d'établir une feuille de route intégrant nos objectifs socio-économiques en synergie avec le développement des opérations d'envergure intercommunale et régionale. Triel a absolument besoin de s'associer à ces actions importantes et globales, tout en gardant son identité et sa riche spécificité. C'est le but de notre étude de programmation urbaine : nous préparer un avenir triellois motivant et durable. ■



Pour aller plus loin :

OIN : opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme.

Cette opération annoncée en mars 2006 vise à permettre le développement économique et la rénovation urbaine du secteur.

Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval :

l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains. Comme tout établissement public, l'EPAMSA combine des règles publiques et une gestion privée et associe l'État et les collectivités locales.

[http : //www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

Etablissement Public Foncier des Yvelines :

L'EPFY est l'opérateur foncier des collectivités publiques sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Il conseille les collectivités dans leur stratégie foncière, veille sur les marchés fonciers, constitue des réserves, contribue à réguler les prix du foncier.

[http : //www.epfy.fr](http://www.epfy.fr)

Les Fontenelles

Une nouvelle école pour les petits Triellois

Entamés le 13 janvier 2008, les travaux de construction du groupe scolaire « Les Fontenelles » seront achevés le 15 février. C'est donc en septembre prochain qu'une école élémentaire de cinq classes et une école maternelle de trois classes ouvriront leurs portes, prêtes à accueillir leurs élèves pour la rentrée scolaire.

Conçus lors de concertations entre la municipalité et les directeurs d'école, les nouveaux bâtiments peints aux couleurs chatoyantes ont été visités en novembre par Christelle Colnaghi, Maire-Adjoint aux Affaires Scolaires et Madame Bodin, future directrice de l'école maternelle. Toutes deux ont apprécié les volumes spacieux, bien adaptés à toutes les activités et lumineux, grâce à une utilisation judicieuse de la lumière naturelle.

Huit salles de classes accueilleront les élèves. A cela s'ajoute une salle d'arts plastiques, deux salles de lecture, un dortoir, un bureau pour le médecin, deux salles de restaurant, une salle informatique, deux salles des maîtres, deux bureaux de directeurs, une salle pour les atsems, une salle pour le Rased, un accueil de loisirs de 40 places.

Nouvelle école et nouvelle carte scolaire

L'ouverture de l'école des Fontenelles a été l'occasion pour la municipalité de remanier la carte scolaire, en accord avec les fédérations de parents d'élèves et les directeurs d'école. Les élus ont adopté cette nouvelle carte lors du conseil municipal du 3 décembre 2008, après avoir établi une liste rigoureuse de critères et d'objectifs et élaboré diverses simulations. Ont été pris en compte la structure géographique de la ville et les possibilités d'urbanisation, les rapprochements de fratries, une mixité sociale. Les effectifs des écoles existantes ont été étudiés et réduits dans cette nouvelle répartition, avec pour objectif principal d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants en gardant des effectifs homogènes et durables dans toutes les écoles.

Concernant le secteur des Fontenelles, il comprend la partie se situant au-dessus de la voie ferrée, en direction de Vaux et délimité par la rue de l'Hautil, côté impair.

Deux secteurs existants ont été modifiés : Jules Verne-René Pion et les Hublins-les Châtelaines. Une partie du secteur Jules Verne-René Pion devient celui des Fontenelles. Pour le secteur Hublins-Châtelaines, la partie délimitée par la rue de Chanteloup (comprise) et la rue Paul Doumer (non comprise) en direction de Poissy seront scolarisés à l'école élémentaire Les Hublins et à l'école maternelle Les Châtelaines.



L'ouverture des Fontenelles contribuera sans aucun doute à faire de la rentrée scolaire 2009 à Triel une grande réussite. ■

Cartes scolaire :
- écoles maternelles (ci-dessus)
- écoles élémentaires (ci-contre)



Joris Fiacre, le nouveau chef de la Police municipale

Après dix ans passés à Mareil-Marly, Joris Fiacre a pris la direction de la Police municipale, séduit par le cadre harmonieux de la ville et un certain art de vivre. Energie, dynamisme et ouverture d'esprit sont les principales qualités qu'il met en pratique, non seulement au sein de son service, mais aussi dans le relationnel avec la population trielloise.

Sous la responsabilité du Maire, premier magistrat de la ville, et de Jean Rafton, Maire-adjoint à la sécurité, Joris Fiacre a mis en place des patrouilles pédestres et véhiculées quotidiennes. Il s'agit d'être au plus près des problèmes des Triellois, mais aussi de faire respecter les arrêtés municipaux, en particulier ceux concernant le stationnement, constater les infractions et verbaliser les contrevenants.

Parcourir la ville à pied permet à la Police municipale de sécuriser et de rassurer la population, tout en créant des liens plus conviviaux. D'ailleurs, les quatre mots d'ordre de la Police municipale sont : **tranquillité, bon ordre, sécurité, sûreté.**

Dans le cadre des objectifs de la municipalité, Joris Fiacre souhaiterait responsabiliser les parents d'élèves aux abords des écoles, mais aussi lancer une campagne antibruit visant les cyclomoteurs les plus sonores, sensibiliser

les automobilistes aux dangers de l'usage du téléphone en voiture et intervenir dans les écoles primaires pour initier à la prévention routière.

Nul doute qu'avec sa bonne humeur, alliée à son sens du service public, Joris Fiacre, aidé par une équipe de qualité, réussira pleinement ses missions. ■



60€
collection
KrYS Basic

AVANT J'ÉTAIS
CHAUVÉ.

KrYS
Vous allez
vous aimer

LAURENS OPTICIEN - NOUVEL ESPACE
C'Clial du Val de Seine Supermarché Champion
78540 VERNUILLET
TEL : 01 39 65 89 81

DÉTRE OPTICIEN
36, bld A. Malraux
VERNEUIL/SEINE
TEL : 01 39 71 80 71

Entretien avec Philippe Tautou

Triel Info : *Philippe Tautou, vous êtes notre nouveau conseiller général, depuis neuf mois.*

Comment envisagez-vous l'exercice de votre mandat et comment pouvez-vous vous démarquer de votre prédécesseur ?

Philippe Tautou : Quand vous êtes conseiller général, vous devez participer à la réflexion de la politique qui est suivie par le Département, pour l'ensemble des cantons. Et puis, vous devez faire en sorte que votre canton bénéficie de cette politique et défendre des projets qui lui sont propres. C'est pour cette raison qu'il est important de faire partie de la majorité, de participer à l'ensemble des débats et voter les budgets de fonctionnement et d'investissement.



Les villes de Triel et Verneuil sont étroitement associées dans une intercommunalité qui prend de l'importance, puisqu'au 1er janvier 2009, elle deviendra la communauté d'agglomération des 2 Rives de la Seine. Quel est votre rôle ?

Ph. T. : Je suis en charge de l'aménagement du territoire, de l'habitat et du développement commercial. Dans les mois à venir, je proposerai au vote du conseil communautaire, le plan local de l'habitat, c'est-à-dire la politique qui sera suivie en matière de logement sur l'ensemble des six communes, ainsi qu'un principe d'aménagement de notre territoire cohérent, définissant les zones réservées à l'habitat, au développement économique et commercial, ainsi que les nouvelles infrastructures. La ville de Triel sera

bien évidemment au cœur de ce projet, mais en respectant les engagements de la nouvelle majorité municipale.

Quels dossiers avez-vous déjà défendus pour la ville de Triel ?

Ph. T. : Je suis en train de défendre le dossier de rénovation du collège Les Châtelaines. Certains travaux ont déjà été effectués pour environ 3 millions d'euros, mais pour que la rénovation prenne en compte l'ensemble des besoins, c'est presque 13 millions d'euros qu'il faudrait encore investir. Je suis personnellement intervenu pour que cette opération soit financée et se réalise. Mais c'est aussi le versement d'une subvention de 4 000 euros qui permettra d'aider au financement d'un échange scolaire, entre les collégiens triellois et leurs homologues allemands. Je suis également très attentif aux problèmes de sécurité routière sur l'Hautil et travaille avec les services du Département, pour que soit achevée la mise en sécurité de la Départementale 22.

j'aime rencontrer les gens, dialoguer avec eux, les écouter et répondre à leurs attentes.

On vous voit très souvent aller à la rencontre des habitants, qu'ils soient de Triel, de Vernouillet ou de Verneuil. Où puisez-vous toute cette énergie ?

Ph. T. : J'ai des responsabilités qui m'imposent de rencontrer le maximum de personnes, et, si j'ai accepté de m'engager localement, c'est parce qu'avant tout, je connais très bien notre territoire, j'aime rencontrer les gens, dialoguer avec eux, les écouter et répondre à leurs attentes. Mes mandats d'élu local sont très complémentaires et me permettent réellement d'agir de façon pragmatique. Enfin, l'accueil particulièrement bienveillant qui m'est réservé est pour moi, un véritable moteur, qui me porte et m'encourage à poursuivre mes efforts. ■

Une communauté d'Agglomération Pourquoi ?

Questions à **Pierre Cardo**, député de la septième circonscription des Yvelines



L'homme ne nous est certes pas inconnu. Combien de fois ne l'avons-nous pas croisé, écharpe blanche au vent, arpentant les allées de notre Fête du Flan ou patientant au guichet de notre théâtre Octave Mirbeau ?

Maire de Chanteloup-les-Vignes depuis 1983, conseiller général du canton d'Andrésey pendant quinze ans, député de la septième circonscription des Yvelines depuis 1995, vice président (chargé du développement économique, de l'emploi, de la coordination des actions sociales et du développement durable) de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine, Pierre Cardo, malgré sa frêle silhouette, s'est, progressivement, imposé comme l'une des grandes figures du paysage politique local.

C'est dans le monacal bureau qu'il occupe, depuis bientôt vingt-six ans, au premier étage de l'hôtel de ville de Chanteloup que nous l'avons rencontré afin d'évoquer avec lui la transformation, effective depuis le 1^{er} janvier 2009, de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine en communauté d'agglomération.

→ La force de l'union

Tout avait commencé, le 1^{er} janvier 2006, avec la création officielle de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine, laquelle regroupait déjà nos six villes-sœurs : Andrésey, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine.

Pourquoi vous êtes-vous tant démené, à l'époque, pour favoriser ce rapprochement ?

Pierre Cardo : Il me semblait indispensable d'aboutir à un aménagement de nos territoires qui ne soit plus la simple juxtaposition d'une demi-douzaine de PLU (Plans Locaux d'Urbanisme – NDLR). Nos six villes devaient, au plus vite, se regrouper pour concevoir une organisation cohérente qui leur permettrait d'assurer leur avenir et d'imposer une image à la fois forte et séduisante.

Sur le plan économique, la multiplication de petites zones d'activités s'annonçait contreproductive : les offres allaient se disperser alors que de vastes espaces seraient gaspillés. Au lieu de ça, la communauté de communes se

proposait d'implanter des pôles industriels dans les seules villes disposant déjà des infrastructures et du savoir-faire nécessaires. Quant à leurs voisines, plus résidentielles (à l'instar de Triel-sur-Seine), aucune nuisance ne viendrait freiner la valorisation de leur patrimoine.

Et puis, cette communauté de commune, avec ses 65 000 habitants, allait devenir un interlocuteur tout à fait crédible tant vis-à-vis des entreprises désireuses de s'implanter que face à l'Etat sur le point de déployer son O.I.N. Seine Aval (Opération d'Intérêt National - NDLR).

→ Vision transversale

Est-ce vos mandats de conseiller général puis de député qui vous ont permis d'avoir une vision vous amenant à considérer ce changement d'échelle souhaitable, voire indispensable ?

P. C. : Ceux-ci, alliés à mon ancienneté sur le territoire, m'ont, à tout le moins, donné une vision transversale des problématiques rencontrées par les villes voisines de Chanteloup. Et j'ai rapidement perçu le besoin qui se faisait sentir de rassembler toutes nos énergies pour améliorer le quotidien des habitants. Triel-sur-Seine, comme d'autres villes de la boucle de Seine, ne disposait pas de suffisamment de moyens pour assurer isolément son développement économique.

Les économies de structures ont cependant leur revers : le transfert de compétences...

P. C. : C'est vrai. Dans un premier temps, ce transfert de compétences peut générer, auprès des élus et de leurs administrés, un sentiment de frustration. Mais tous ont tôt fait de se déridier en considérant la puissance que va leur conférer le nouveau dispositif.

→ Le nerf du changement

Parlons, maintenant, de la transformation de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine en communauté d'agglomération. En quoi cette transformation était-elle si urgente ?

P. C. : En réalité, nous n'avions guère le choix car le maintien en communauté de commune, alors que l'une des villes membres (Verneuil-sur-Seine) avait dépassé les 15 000 habitants, nous aurait valu, dès cette année, une perte de 500 000 euros par an de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). En passant en communauté d'Agglomération et en rejoignant ainsi un « club » nettement plus riche que le précédent (« club » où nous ferons désormais figure de « parents pauvres »), nous allons, au contraire, obtenir un supplément de dotation. Une manne précieuse alors que la crise économique nous prévoit une période noire pour nos recettes !

« Tous les élus du Conseil
communautaire ont compris
l'intérêt d'installer un unique pôle
industriel dans la zone
d'activités « Les Cetton II »
de Chanteloup. »

Pour ce faire, il nous a fallu entamer une réflexion afin de définir une nouvelle gouvernance (les processus décisionnels n'étant pas toujours identiques dans les deux structures) et d'adapter les statuts de la communauté de communes aux compétences exercées par une communauté d'Agglomération.

→ Une affaire de compétences

Trois parmi les quatre compétences obligatoires d'une communauté d'agglomération étaient déjà totalement ou partiellement exercées par la communauté de communes...

P. C. : Oui. Les compétences en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace étaient déjà pleinement exercées alors que celle touchant à l'équilibre social de l'habitat faisait l'objet d'une réflexion visant à son nécessaire renforcement dans les deux prochaines années. Seule la compétence en matière de Politique de la Ville pourra faire figure de nouveauté même si le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) relève déjà de la compétence communautaire.

Quatre des six compétences optionnelles prévues par la loi étaient, de la même manière, déjà exercées par la communauté de communes...

P. C. : C'est exact. Pour passer en communauté d'agglomération, les villes membres vont devoir reprendre leur compétence en matière de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Pour ce qui est du traitement des déchets (confié, selon les communes, tantôt au SIVaTRU, tantôt au SIDRU), l'organisation actuelle pourrait être maintenue via un classement en compétence facultative.

Comme vous le voyez, les implications purement institutionnelles de la transformation sont assez limitées.

→ Gagnant-Gagnant

Mais les implications concrètes seront, elles, très nombreuses. Cela ira du regroupement des espaces de stockage des ateliers municipaux à l'ouverture d'un pôle écoconstruction subventionné par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)...

P. C. : Oui. Tous les élus du Conseil communautaire ont immédiatement compris l'intérêt d'installer un unique pôle industriel dans la zone d'activités « Les Cetton II » de Chanteloup (voir carte page suivante).

Et puis, comme je vous le signalais précédemment, une communauté d'agglomération est nettement plus crédible qu'une ville isolée pour convaincre d'importants décideurs. Tout comme elle a de meilleures chances de choisir, seule,

**l'urgence de constituer
 une structure puissante
 ayant un vrai poids politique
 et donc capable de mieux
 défendre les intérêts de
 chacune de nos communes**

le chemin à suivre. Si nous n'avions pas bougé, nous nous serions exposés au risque de nous voir absorbés manu militari par telle ou telle grande ville voisine leader d'une autre communauté d'agglomération. Et puis, il y a un dernier argument qui nous a convaincus de l'urgence de constituer une structure puissante ayant un vrai poids politique et donc capable de mieux défendre les intérêts de chacune de nos communes. Cet argument, c'est notre appartenance à l'O.I.N. Seine-Aval et l'existence à l'ouest de cette vallée de Seine d'une puissante communauté d'agglomération déjà structurée à savoir Mantes en Yvelines.

Le risque étant, qu'en l'absence d'une entité économique et politique capable de construire et défendre des projets de développement, la grande majorité des moyens que l'Etat et le Département attribuent à notre O.I.N. soit prioritairement récupérée par un Mantois bien organisé et préparé de longue date.

Notre passage en agglomération aura donc deux effets positifs :

- il renforcera le poids et la crédibilité de la Seine aval face à l'Etat
- il rééquilibrera, à notre avantage, les moyens octroyés par l'Etat et le Département à nos six communes, donc à Triel.

En plaçant Triel-sur-Seine dans une communauté d'agglomération, nos élus l'ont donc rendue, de ce point de vue, invulnérable...

P. C. : Exactement. La loi la protège contre les « mariages forcés ». Il n'y avait donc, pour les Triellois, aucun inconvénient à ce que notre communauté de communes devienne une communauté d'agglomération. Cette communauté d'agglomération - qui ne coûtera rien à vos concitoyens - est un outil puissant pour l'aménagement du territoire et pour le développement économique. Elle rendra, par ailleurs, les services publics plus efficaces tout en constituant une force politique non négligeable face aux autres structures locales et à l'Etat.



La zone d'activités « Les Cettons II » de Chanteloup

→ L'exception toujours de règle

Nombre de communautés d'agglomération rejettent, par principe, de leur exécutif les élus qui n'appartiennent pas au parti majoritaire. Pourquoi la nôtre a-t-elle voulu se distinguer en faisant abstraction de cette règle ?

P. C. : Parce que j'ai estimé – et mes collègues m'ont rejoint sans difficulté – que le maire était, par définition, légitime quelque soit son orientation politique. En dépit de notre large majorité, nous avons donc tenu à donner toute sa place à Eddie Ait, le maire PRG (soutenu par le PS) de Carrières-sous-Poissy. Celui-ci a donc hérité de la vice-présidence de son choix et aucune décision ne sera prise sans qu'il ait participé au débat.

On ne peut exclure personne lorsqu'il s'agit de gérer une importante structure condamnée à affronter une grave crise économique.

Un jour, peut-être, les présidents de communautés d'agglomération seront-ils élus au suffrage universel. Pour l'instant, je suis fier de cette exception qui renforce la démocratie locale et notre crédibilité ■

ECO-TRIZone Eco-pôle - Chemin des Graviers
78510 TRIEL-SUR-SEINETRIEL SUR SEINE
01 39 74 60 44**PICHETA****DECHETS
ACCEPTES**Amiante-ciment
Terres - Pierres
Gravats - Démolition
Bétons
Plâtres
Bois de chantiers
Végétaux verts
Souches
Ferrailles
P.V.C
Pneumatiques
Encombrants...**MATERIAUX
EN VENTE**Grave
Tout venant
Sable / Sablon
Gravillon
Terre Végétale
Compost
Béton Concassé
Enrobés à froid
Enrochements**ECO-TRI DE TRIEL
À VOTRE SERVICE :**RECEPTION DECHETS DE CONSTRUCTION
ET D'ESPACES VERTS
NEGOCE DE MATERIAUX
RECEPTION AMIANTE-CIMENTwww.picheta.fr

01 34 64 34 34

DECHETIERS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
ARTISANS - COLLECTIVITES - ENTREPRISES - PARTICULIERS**srbg**

Partenaire de vos projets

SRBG conçoit et réalise pour ses clients publics et privés des travaux de voirie, de réseaux divers, d'assainissement, de génie civil et d'adduction d'eau potable.

Siège social : Cité du Grand Cormier - BP 20878 - 78108 Saint-Germain-en-Laye cedex - Tél. 01 34 93 03 03 - Fax 01 34 93 09 05

Agence Hauts-de-Seine : 215 avenue Jules Quentin - 92000 Nanterre - Tél. : 01 42 42 75 95 - Fax. : 01 47 82 77 44

<http://www.srbg.fr>**Pompes Funèbres et marbrerie
Alliance Internationale d'Obsèques**Nouvelle adresse à partir du 1^{er} février 2009
11, av. de Triel - 78540 VERNOUILLET
Rue de la Grosse Pierre
Centre C^{iel} (Champion) du Val-de-Seine
78540 VERNOUILLET
Tél. : **01 39 65 85 53**

Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h

Nouvelle agence à Triel139, rue Paul Doumer
78510 TRIEL
Tél. : **01 39 74 84 22**Lundi au samedi
8h30-12h / 14h-18hL'organisation des obsèques - Tous transports (province et étranger)
Contrat de prévoyance obsèques avec Port. : **06 09 48 56 85****Devis gratuit à domicile sur simple appel 7j/7 - 24h/24**

Pour toutes vos insertions publicitaires, contactez

L'Agence de Communication des Collectivités Locales d'Île-de-France

**cap**

Conseil • Marketing • Publicité

Sébastien TOURNANT : 06 10 91 60 91

Les Espaces Multi-Services • 56, Boulevard de Courcenn • Croissy-Beaubourg • 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 62 26 00 • Fax : 01 64 62 28 49



Festival théâtre en jeu 2009

Pour la 13^e édition du Festival Théâtre en Jeu, cinq villes et cinq scènes vous proposent du 18 janvier au 1^{er} février neuf représentations et une matinée Théâtre ados. Notons de nouveau cette année la sélection de la compagnie trielloise des Comédiens de la Tour et la participation de l'Ecole des Tréteaux pour le théâtre ados.

Retenez deux dates pour les spectacles donnés à Triel au Théâtre Octave Mirbeau, rue Cadot :

Rendez-vous

Vendredi 23 janvier à 21h

La vie commence au théâtre

Comédie en 3 parties de Jean-Paul Alègre,
par la Compagnie du Masque.

Mise en scène et décors : Françoise et Maurice Pigout

Durée : 1h30

La vie d'un pêcheur au bord d'un gave, calme et sans surprise, troublée par l'arrivée d'une charmante jeune femme à la recherche de son amour dans les remous de la rivière.

Envoûté par cette mystérieuse apparition, notre pêcheur plonge dans l'onde... et émerge au milieu des nuages.

D'étranges personnages angéliques, diaboliques et divins l'accueillent pour lui faire découvrir l'amour avec la fille... de Dieu et retrouver la vie grâce... au Théâtre.

« La poésie d'une journée paisible au bord de l'eau... »

le charme d'un envoûtement... »

une arrivée brutale dans un monde insolite et cocasse... »

une nouvelle vie... qui commence au théâtre. »



Rendez-vous

Dimanche 25 janvier à 17h

Macbeth

De William Shakespeare par la Compagnie
Les Baladins de Marly.

Mise en scène et décors : Philippe Vandaële

Durée : 2h00

Surgies des brumes écossaises, les « trois sœurs du destin » vont transformer le guerrier irréprochable qu'est Macbeth en criminel obsédé par ses propres forfaits et l'entraîner irrémédiablement vers sa chute.

Cette tragédie d'ombre et de sang est une exploration fascinante des profondeurs de la nature humaine, un tableau sinistre de tyrannie politique.

L'AGENDA D

théâtre

rendez-vous

expositions

musique

l'événement

sorties culturelles

zoom sur

JANVIER 2009

théâtre

FESTIVAL « THÉÂTRE EN JEU »

Du 18/01 au 1/02

"La Vie commence au théâtre" de Jean-Paul Alègre
Vendredi 23 janvier 21h00"Macbeth" de William Shakespeare
Dimanche 25/01 à 17h00
Théâtre Octave Mirbeau
Résas : 01 39 70 20 81

rendez-vous

L'HEURE DU CONTE

Mercredi 28/01 à 11h00
Bibliothèque Municipale
Entrée libre

expositions

EXPOSITION SUR LA BANDE DESSINÉE

Bibliothèque Municipale
Du 13 au 31/01
En partenariat avec le Bibliothèque départementale des Yvelines
Panorama de la bande dessinée française avec ses auteurs incontournables.

RENSEIGNEMENTS : 01 39 74 56 04

VISITEZ SON SITE : francoise-david-leroy.com

L'ÉVÉNEMENT

De l'or au Grand Palais

Lauréate de la Fondation Taylor en 2007, Françoise DAVID-LEROY, artiste peintre résident à Triel-sur-Seine depuis plus de 20 ans a été de nouveau récompensée en obtenant la Médaille d'Or du Salon des Artistes Français (Salon Historique dont l'origine remonte à Louis XIV) dans le cadre d'« ART en CAPITAL » qui s'est tenu dans la nef du Grand Palais à Paris fin Novembre.

Françoise DAVID-LEROY est également chargée de cours et anime de nombreux stages de Dessin, Pastel et Peinture dans la région parisienne : Eaubonne, Viry-Châtillon, Vaux-sur-Seine mais aussi à Triel-sur-Seine où elle intervient certains samedis, lors de journées particulières organisées par les Compagnons du Tour de Main.

Ses prochaines expositions auront lieu à Marly le Roi « Un Week-End pour l'Art » les 6-7-8 février prochain puis à la Galerie de la Fondation Taylor à Paris du 5 au 28 mars 2009.

3 questions posées à Laurent Viers,

comédien et metteur en scène de la troupe des Comédiens de la Tour depuis 2002.

Quel a été votre parcours pour devenir comédien amateur au sein de la compagnie des Comédiens de la Tour ?

Je fais partie de cette compagnie depuis 2002 mais mon goût pour le théâtre remonte bien au-delà. En 1994 j'intègre la troupe « affaire à suivre » au sein de mon lycée à Poissy. En 1997, je quitte le lycée pour commencer des études supérieures à l'école de commerce E.S.G. à Paris où là aussi je participe aux représentations de la troupe « Les enfants terribles ». Dans le même temps je suis vice-président de la troupe « Lever de rideau », à Achères. En 2002, c'est la bonne humeur et le talent de la compagnie trielloise qui me séduisent. J'ai participé en temps que comédien à plusieurs pièces dont : Le Trésor de Jacques II, création de la troupe ; Les affaires sont les affaires, d'Octave Mirbeau ; Les parents terribles, de Jean Cocteau ; ou bien encore Boeing-Boeing, de Marc Camoletti. Cette dernière pièce a été jouée au Théâtre Octave Mirbeau en 2007, elle est reprise pour une semaine du 11 au 20 avril 2008 et a été acclamée lors du Festival intercommunal de théâtre amateur Théâtre en Jeu.

Vous participez au Festival Théâtre en Jeu, pouvez-vous nous expliquer l'organisation d'une telle manifestation ?

Je participe à ce festival en temps que membre du comité de sélection. Deux entités travaillent en étroite collaboration pour la mise en place d'un tel événement. Un comité d'organisation, composé des élus à la culture

ES SORTIES

FÉVRIER 2009

musique

« LES NOCTURNES »

Vendredi 6 février à 20h30

Concert lyrique « 4 mains, 2 voix, ...4 points cardinaux.

Avec Lucile Faivre (soprano), Bénédicte Le franc (soprano), Françoise Jullien (piano), Denise Timsit (piano).

Salle Guy de Maupassant
Espace Senet

Entrée libre

rendez-vous

L'HEURE DU CONTE

Mercredi 11 février à 11h00

Mercredi 25 février à 11h00

Bibliothèque Municipale

Entrée libre

CAFÉ LECTURE

Jeudi 12 février à 20h00

Bibliothèque Municipale

Entrée libre

théâtre

LES ROMANESQUES

Théâtre Octave Mirbeau

6, 7, 9, 12, 13 et 14 à 21h00

8 et 15 à 17h00

Par la Compagnie des

Comédiens de la Tour

Réservations : 01 39 27

94 59

Plein tarif : 9€ - Tarif

réduit 5€

SORTIES CULTURELLES

Musée de la Poste

Jeudi 12 février

*Inscriptions en Mairie
le 22 janvier de 9h30 à 12h*

Renseignements : 01 39 70 20 82

La manufacture des Gobelins

Jeudi 12 mars

Inscriptions en Mairie

Renseignements : 01 39 70 20 82

et des directeurs des services culturels, qui se répartit les différentes missions inhérentes à l'organisation du festival : l'envoi des dossiers aux compagnies amateurs, la réception des dossiers, vidéos et informations sur les spectacles, la réalisation de la communication, les relations publiques, la coordination des réunions de travail, la prospection de nouvelles compagnies de théâtre sur la région. Par ailleurs un comité de sélection est composé de personnes bénévoles qui peuvent se déplacer et assister aux représentations. Ce comité fait une présentation des pièces lors de réunions planifiées par le comité d'organisation et propose de retenir les spectacles sur des critères de qualité, d'originalité et dans les mesures des contraintes techniques.

Triel accueille deux spectacles dans le cadre du festival. L'Ecole des Tréteaux participe à l'après-midi « ados », avec, cette année, les élèves de l'atelier des 10/12 ans qui présenteront le début de « Connaissez-vous la Famille F », création à partir de ce recueil considéré comme la première BD française, datant de 1889, « La Famille Fenouillard » ainsi que l'atelier des 8/10 ans qui proposera le début de « Les Barbeluches de Maître Louchard », création de C-H. Cordonny.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la troupe trielloise des Comédiens de la Tour ?

Créée en 1970, la troupe des Comédiens de la Tour est depuis 1977 en résidence au théâtre Octave Mirbeau. L'équipe comprend 70 membres bénévoles, comédiens, metteurs en scène, animateurs, régisseurs. Elle a, depuis sa création, monté 80 spectacles (Molière, Marivaux, Sartre...) pour 660 représentations devant plus de 40 000 spectateurs. Les Comédiens de la Tour animent depuis plus de 30 ans la saison au théâtre de Triel qui comprend une quarantaine de représentations pour une dizaine de spectacles. La programmation bâtie autour des représentations de la troupe trielloise est complétée par des spectacles de compagnies professionnelles ou d'amateurs invités. Le slogan de la troupe témoigne de son esprit d'ouverture... « Vivez notre scène passion ».

ZOOM sur

« L'Art en Seine »

**Dimanche 5 avril de
10h00 à 19h00
Parc de l'Espace Senet**

Peintres, sculpteurs, décorateurs, artisans d'art, se côtoient dans un cadre verdoyant et une ambiance festive. Les artistes désireux de participer à cette manifestation peuvent contacter le service Animation au : 01 39 70 20 82.
mèl : animation@triel.fr

Esprit rock

C'est en 2005 que l'aventure commence pour le guitariste triellois Cédric Aoun et sa formation. Passionnés de musique Rock et confrontés aux difficultés de se produire, les jeunes artistes décident de monter eux-mêmes leurs propres spectacles. En effet, l'époque est rude pour eux. Les salles de concerts étant réservées aux groupes connus et aux prestations « nobles », il ne reste aux amateurs que certains bars et quelques salles, dont la programmation hyper sélective est bien souvent saturée. Au fond d'un garage mal éclairé, sans aucune aide ni subvention, ils fondent alors le groupe « Cassandre ». Les premiers concerts sont difficiles, les critiques nombreuses, aussi certains membres se découragent-ils rapidement. Cédric et Eric mobilisent leurs forces et, encouragés par quelques membres d'honneur, ils vont permettre à l'association de se développer. Avec pour seuls moyens le bouche à oreille, quelques affiches et des poignées de flyers distribués par les vingt-quatre bénévoles, c'est du cousu-main, du « sur mesure », au service des artistes.

Soutenue par quelques groupes et des publics fervents et fidèles, l'association organise régulièrement des concerts et expositions, accompagne les groupes et les artistes dans leurs démarches et productions artistiques. En 2008, **Esprit rock** a produit dix concerts et dix expositions, réalisé trois partenariats et un clip vidéo. Les choix sont éclectiques, du Blues au Métal, en passant par le rock alternatif.



Le **concept** : attirer des publics variés en mélangeant les genres, créer un pôle artistique polyvalent et varié. Chaque soirée comprend à la fois des concerts, une exposition et un défilé de mode. Pour les artistes, la prestation est réalisée « clés en mains », c'est-à-dire qu'Esprit Rock s'occupe de tout. Réservation de salle, prêt du matériel, installation, sonorisation et éclairage. Le tarif des entrées restant modeste, il n'est pas rare d'accueillir jusqu'à 250 personnes à certains concerts.

A Triel, ils ont déjà à leur actif la Fête de la musique en 2008 et très récemment, les vœux du Maire au COSEC, le 9 janvier dernier.

S'ils pouvaient faire un vœu, ce serait de monter un festival de plein air dans le Parc aux Etoiles de Triel. Souhaitons-leur d'être entendus, ils le méritent !

Pour plus d'informations et pour connaître la programmation, allez donc voir leur site internet : <http://www.espritrock.org>



Le nouveau plancher dynamique du dojo attend les sportifs de pied ferme !

Le Judo Club de Triel

Avec ses 177 adhérents, le JCT, dont la création remonte à 1962, est une association des plus vivantes. La 5ème Coupe de la Ville de Triel a connu un franc succès le 16 novembre dernier, grâce à la participation de nombreux judokas issus des clubs de la région. Ce dynamisme, le club le doit avant tout à son ex-présidente, Marie-Véronique Durand qui n'a jamais ménagé ses efforts tout au long de son mandat et qui continue à l'accompagner en tant que secrétaire. Natalia Borgne lui succède aujourd'hui à la présidence avec le même idéal sportif et pédagogique. Pour preuves, le financement d'un plancher dynamique pour le dojo du COSEC, la formation de deux adhérents au brevet d'état d'éducateur sportif (BEES), deux réalisations qu'on peut citer en exemples. Souhaitons beaucoup de succès à ce club méritant et à ses adhérents !



L'AET aura 40 ans en juillet

Avec la dynamique Mme Nicole Jusserand à sa tête, l'**Amitié Européenne de Triel sur Seine** soufflera bientôt ses 40 bougies. En effet, l'association est née en 1969 de la transformation d'une commission extra-municipale, la « Commission de l'Amitié Européenne », qui avait pour objectifs d'organiser les fêtes de jumelage entre Triel et Seligenstadt et d'assurer le maintien et le développement des contacts existants. Le

jumelage entre Triel et Seligenstadt a été signé en 1967-1968 et suivi en 2004-2005 par le jumelage avec Leatherhead.

Aujourd'hui, l'AET est restée fidèle à sa vocation d'amitié par delà les frontières, vocation qui s'exprime par la mise en œuvre d'activités et d'animation, en liaison avec la Municipalité, la population et les associations locales. Elle propose ses services pour établir des contacts avec des personnes, des associations des villes jumelles, pour accueillir et héberger les délégations officielles, organiser des rencontres de jeunes et d'adultes, des voyages « découverte », des sorties culturelles et sportives et enfin, le Marché de Noël à Triel.

Attendu impatiemment par les Triellois, le 14^e Marché de Noël s'est tenu à l'Espace Rémi Barrat les samedi 29 et dimanche 30 novembre 2008. 54 exposants ont pu disposer d'un stand pour proposer des créations artisanales. La demande a été, cette année encore, bien supérieure à celle des années précédentes et il faudrait doubler ou tripler la superficie de l'espace Rémi Barrat pour accueillir tous ceux qui souhaiteraient exposer. Emplettes de réalisations originales pour les proches, dégustation de spécialités allemandes ou anglaises autour d'un verre de vin chaud, atelier pour les enfants, tout cela a contribué à l'ambiance festive et conviviale, plébiscitée aussi bien par les exposants, ravis de l'accueil et de l'organisation, que par les visiteurs, venus en grand nombre.



Le **Secours Catholique** fait partie d'une association internationale qui lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale. Marie-Noëlle Mancel, responsable de l'antenne de Triel, coordonne une équipe de 67 bénévoles qui se partagent l'écoute, l'accompagnement et l'aide alimentaire. Ainsi en 2008, Secours catholique de Triel a assisté 49 familles.

- **Accueil** : Les personnes en difficulté sont accueillies lors de nos permanences au Centre d'Accueil Social le samedi de 10h à 11h toute l'année et le mardi de 14h30 à 16h30 (en dehors des vacances scolaires).
- **Accompagnement scolaire** : consiste en une aide aux devoirs pour une vingtaine d'enfants pris en charge dans deux écoles de Triel, Jules Verne et Les Hublins.
- **Ateliers de français** : cinq bénévoles animent des cours de français destinés aux personnes étrangères.
- **Visites aux personnes âgées** : il s'agit d'apporter un peu de chaleur humaine aux personnes isolées en maison de retraite.
- **Rencontres conviviales** : organisées tout au long de l'année, elles créent du lien autour d'activités diverses, jeux, couture, informatique... Telle, la « Pause Café Safari », créée en mars 2008 avec l'association Arche Espérance et qui se déroule sur la péniche.

**Adresse du Secours Catholique de Triel : CCAS, 6 Sente des châtelets.
Tél. 01 39 27 28 60 (Possibilité de laisser un message)**

Un hiver solidaire

La solidarité n'a pas été inventée par **Coluche**. Mais l'association qu'il a fondée en 1985, **les restos du cœur**, maintient le cap depuis près d'un quart de siècle dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Cet hiver, l'antenne de Triel a ouvert ses portes le 1^{er} décembre pour une campagne qui va durer quatre mois. Ariane David, responsable locale de cette association depuis 15 ans, raconte qu'elle a déjà inscrit 60 familles mi-décembre, en se demandant si cette année, on ne va pas battre les records. A la permanence, située à côté du CCAS, une vingtaine de Triellois bénévoles accueillent et écoutent. Certains sont chargés du transport des produits qui vont servir à l'aide alimentaire depuis la centrale, basée aux Clayes-sous-Bois. La nourriture est distribuée aux bénéficiaires selon un barème précis, tous les lundis, mercredis et vendredis, de 9h30 à 11h. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter avec une pièce d'identité, un justificatif de ressources (CAF, RMI), un avis de non-imposition, un bulletin de salaire, une quittance de loyer et des autres charges.

**Contact : Ariane David Tél : 0139705161
Mèl : restosducoeur.triel-cd@wanadoo.fr**

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR



Dans le circuit de l'eau, celle-ci est d'abord captée, rendue potable et distribuée jusqu'à votre robinet. C'est le rôle de plusieurs entreprises ou organismes. Cette eau, une fois salie par les activités ménagères ou industrielles, est ensuite transportée et traitée pour la rendre dépolluée à la Seine et à la Marne. C'est la mission de service public du SIAAP. Chaque jour, le SIAAP achemine et épure les eaux usées de plus de 8 millions de Franciliens. Il protège l'environnement pour que la faune et la flore se développent harmonieusement. L'eau respire à nouveau et nous aussi.

» AVERTISSEMENT :

LES TEXTES CI-APRÈS SONT DES TRIBUNES LIBREMENT OUVERTES AUX GROUPES QUI COMPOSENT LE CONSEIL MUNICIPAL. ILS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

TRIEL DEMAIN

De l'enchantement de ces fêtes de fin d'année qui s'estompent, conservons à l'esprit cette histoire de poilus de 1914 qui ont fait, un soir durant, la trêve avec leur ennemi de l'époque en dépassant leurs clivages pour partager avec eux un moment d'humanité en passant outre des différences qui étaient sensées les opposer mais qui les dépassaient.

A leur image, reconnaissons à certains de nos opposants la qualité d'apporter un éclairage différent mais utile tant en commissions qu'en Conseil Municipal. Sans abandonner leurs convictions et le mandat que leur ont confié les Triellois, ils travaillent de façon constructive.

Puisse cette nouvelle année, voir se confirmer cette volonté d'œuvrer solidairement pour le bien de tous, sans renier ses propres convictions tout en respectant néanmoins l'apport et la valeur d'autrui.

Faisons le vœu que les mains tendues par notre maire et plus largement notre équipe soient comprises et acceptées par tous sans exception

En dépit du pessimisme ambiant, permettez nous de vous souhaiter à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009.

VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT

TREVE DES CONFISEURS

Nous refusons d'être mêlés aux dissensions entre ex-colistiers. Nous, nous travaillons sur les projets de la ville au sein des commissions et au Conseil Municipal dans le respect du débat démocratique et sans renier nos convictions.

Nous sommes et serons fidèles au mandat reçu des triellois :

- défendre une autre vision, une autre gestion de TRIEL
- promouvoir nos valeurs de solidarité, d'égalité et l'action collective : qu'elle soit citoyenne, associative, culturelle, syndicale ou politique.

Ces valeurs et ces actions sont plus que jamais nécessaires à l'équilibre de notre société.

Malgré les sombres perspectives de 2009, nous souhaitons à tous les triellois de pouvoir prendre soin d'eux-mêmes et de leurs familles et d'accéder à leur part de bonheur et de prospérité.

Bonne et heureuse année 2009

Groupe VEA : Martine BERNELIN DA SILVA, Antoine KATTAR, Michèle GOETZ DUCORROY, Frédéric SPANGENBERG, Isabelle WENGER ARTZ.
vea@voila.fr

UNIS POUR TRIEL

Les neuf premiers mois de gestion de la nouvelle majorité municipale sont **édifiants** :

Report d'un an de l'ouverture de l'école des Fontenelles, **suppression** de l'aire d'accueil des gens du voyage de 16 places et accord pour la création d'une aire de grand passage pour 200 caravanes, **annulation** de l'extension Alzheimer sans projet de substitution, **augmentation** consécutive des emprunts, nouvelle carte scolaire **inadaptée**, Commissariat de Police **remis en question**,... et la liste n'est pas exhaustive !

Le 3 décembre, augmentation des tarifs publics 2009 de 3%, alors que l'inflation 2008 ne sera que de 2% !

Le 18 décembre, approbation d'un contrat de mixité sociale exclusivement composé de programmes PLS, financés par le 1% logement, inaccessibles aux plus modestes, sans aucun droit de désignation pour la commune, et décomptés en logements sociaux seulement pendant 15 ans ! Pourquoi ce choix délibéré néfaste pour les triellois ?

Sur ces points et bien d'autres, nous avons voté contre.

Restant à votre écoute, Jean-Pierre HOULLEMARE, Evelyne PUECHAVY et Joseph MAMOU, vous souhaitent une très bonne année 2009, une bonne santé et une belle réussite.
unispourtriel@hotmail.fr

CHANGEONS D'ERE

L'incohérence prédomine dans la Majorité actuelle : un règlement intérieur qui s'applique selon un **pouvoir discrétionnaire** ; un règlement d'assainissement – pour se mettre en règle avec la loi sur l'eau de 2006- qui exonère implicitement la ville de respecter l'Etat de droit. Autrement dit, la règle « *je la fixe, mais je ne la suis pas...* » Peut-on faire confiance à cette majorité ?

Après une réflexion approfondie, le groupe **Changeons d'ère** a décidé de rentrer **en résistance** : le 14 novembre, deux recours administratifs ont été déposés contre le maire pour **excès de pouvoir** notamment pour deux délibérations : l'avenant de la convention de la ZAC Sud passé en force le 25 septembre sans examen en commission urbanisme est contesté ; en outre, la subvention – par un montage astucieux – de 161.000 euros à un opérateur privé n'est pas pertinente. Enfin, le maire, est-il capable de se battre pour l'intérêt des Triellois ? La question est posée.

Rodrigo Acosta-Garcia
06 79 69 51 50 - triellois@free.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous au : 01 39 70 22 64

PERMANENCE DES ÉLUS A L'HÔTEL DE VILLE

24 janvier : Martine PELLETIER.

Maire adjointe chargée de l'Economie locale, du Commerce et de l'Artisanat

31 janvier : Valérie BETTINGER.

Maire adjointe chargée de la Communication et Promotion de la Ville

7 février : Jean-Yves SIX. Premier Maire adjoint chargé de l'Urbanisme, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

14 février : Patrick CHATAINIER.

Maire adjoint chargé des Finances et des Ressources Humaines

21 février : Nathalie JUBAN.

Maire adjointe chargée de l'Assainissement, de la Voirie, des Réseaux et des Appels d'offres

28 février : Martine PELLETIER.

Maire adjointe chargée de l'Economie locale, du Commerce et de l'Artisanat

7 mars : Léon JANUS. Maire adjoint chargé de la Vie associative, de la Jeunesse et des Sports.

Nathalie JUBAN. Maire adjointe chargée de l'Assainissement, de la Voirie, des Réseaux et des Appels d'offres reçoit tous les vendredis matin de 9h à 11h30 à l'Hôtel de Ville.

Philippe TAUTOU. Conseiller Général des Yvelines et Maire de Verneuil-sur-Seine vous reçoit sur rendez-vous tous les premiers samedis matin du mois de 9h à 11h30 à l'Hôtel de Ville.

Erratum Triel Info 99

Dans la rubrique « arrêt sur image » p.22, article sur la fête du flan il fallait lire « Cette vieille tradition a été remise au goût du jour par Amour Quijoux » et non Jean Mussigmann. Toutes nos excuses.

Sel de déneigement

Nous vous informons que du sel de déneigement (en vrac) est disponible en accès libre à la déchetterie de Triel, au bénéfice des particuliers triellois.

Police secours 17 Pompiers 18 / Samu 15

Commissariat de Vernouillet : 01 30 06 58 10
Gendarmerie : 01 39 74 52 12
Préfecture Versailles : 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture de St Germain en Laye : 01 30 61 34 00
EDF : 0 800 123 333
Dépannage Electricité : 0 810 333 078
Dépannage Gaz : 0 810 433 078
La Poste : 0 825 852 078
SNCF gare de Triel : 01 39 70 61 47
Service navigation de la Seine : 01 30 37 06 33

Services municipaux

Mairie : 01 39 70 22 00
www.mairie-triel78.fr
communication@triel.fr
Police municipale : 01 39 70 22 31
Ateliers municipaux : 01 39 74 26 67
Bibliothèque : 01 39 70 20 91
COSEC : 01 39 74 26 89
Centre de loisirs maternel : 01 39 70 67 21
Centre de loisirs élémentaire : 01 39 70 71 70
Relais Emploi Conseil : 01 39 70 20 11
Restauration scolaire : 01 39 70 22 15
Ecoles maternelles :
Charles Dupuis : 01 39 70 71 41
Jean De La Fontaine : 01 39 75 06 70
Les Châtelaines : 01 39 70 66 25
René Pion : 01 39 70 69 67
Ecoles primaires :
Notre Dame : 01 39 74 34 21
École de l'Hautil : 01 39 74 60 70
Jean De La Fontaine : 01 39 75 06 60
Jules Verne : 01 39 70 68 82
Les Hublins : 01 39 74 94 67

Salles Municipales :

Chalet : 01 39 70 68 64
Espace Rémi Barrat : 01 39 70 86 21
Espace Senet : 01 39 70 20 94
Parc municipal : 01 39 70 62 18
Théâtre Octave Mirbeau : 01 39 74 12 31
Marronniers : 01 39 74 94 27
Grelbin : 01 39 70 66 45
Zardjian - Gouillard : 01 39 70 80 44

Santé

Centre médical : 01 39 70 60 05
Hôpital de Meulan : 01 30 22 40 40
Ambulance de Poissy : 01 39 65 12 38
Hôpital de Poissy : 01 39 27 40 50
Service des urgences : 01 39 27 51 17
Pharmacies :
Rue des Châtelaines : 01 39 74 77 04
Rue Paul Doumer : 01 39 70 83 62
Rue du pont : 01 39 70 61 06
Rue du Doumer : 01 39 70 61 12

ALDS soins à domicile : 01 34 74 80 60
SOS Médecin : 01 39 58 58 58

Dentistes :

Drs BEUNON Christine et Marc : 01 39 70 75 76
Drs BROCHET Jean Daniel et Evelyne : 01 39 75 18 61
Dr KRETCHNER John : 01 39 74 45 75
Dr VERRIEST Sylvie : 01 39 75 09 40

Infirmiers :

GENONI Frédéric et POILVE Valérie : 01 39 70 65 98
MOHAMEDI Djamel : 01 39 74 24 82
MICHAUX Valérie : 01 39 70 31 69

Kinésithérapeutes :

REGNIER Benoît et Isabelle : 01 39 75 19 30
PINON François : 01 39 27 94 08
BOSSUT BERNARD Michèle : 01 39 70 73 75

Animaux

Fourrière Yvelines : 01 34 89 05 47
Centrale canine : 01 49 37 54 54
SPA : 01 47 98 57 40
SPA Hermeray animaux non tatoués : 01 34 83 50 28
CIPAM Mantes/Buchelay : 01 30 63 06 02
SPA Orgeval : 01 39 08 05 08
Vétérinaire : 01 39 70 62 90
SOS Vétérinaire : 0 892 68 99 33

Social

ANPE : 01 30 74 90 80
CPAM : 01 39 22 26 70
Accueil à domicile : 01 39 70 20 18
Maison de retraite Les Tilleuls : 01 39 70 61 60
Maison de retraite AREPA : 01 39 70 93 03
Permanence sociale : 01 39 28 17 37
PMI : 01 39 28 17 37
Syram : 01 39 70 72 34

Culte

Presbytère : 01 39 70 61 19
Pasteur de Poissy : 01 39 65 07 63

Divers

Pompes funèbres : 01 39 79 36 61
Taxis : 06 08 97 67 86

TAXI GILLES
Triel-sur-Seine

Toutes distances
7J/7 - CB
Aéroports
Gares
Hôpitaux



06 08 97 67 86
14, rue de la Chapelle **01 39 74 47 06**
TRIEL-SUR-SEINE (après 20h)

S.A.S. TAQUET

Electricité Générale - Eclairage Public

Haute et basse tension
QUALIFELEC ME4 TN4 HTRT

BVQ
ISO 9002
N° 54824

50, rue de Sablonville **Tél : 01 39 74 01 90+**
78510 Triel-sur-Seine **Télécopie : 01 39 70 65 23**

inter caves
LES CHEVALIERS DU VIN

Mardi au samedi 9h30-13h et 14h30-19h30
Fermé le dimanche et lundi



Idée cadeaux - Cadeaux d'entreprises

Vin pour vos plats d'hiver : raclette, fondue etc...
Découverte :
Vins Australien, Argentin, Mexicain en dégustation.
Livraison gratuite*

8, bis rue Saint-Martin
78510 **TRIEL-SUR-SEINE** **Tél : 01 39 70 60 42**

* Voir conditions en magasin

TAXIS Triel-sur-Seine

TOUTES DISTANCES 7J/7

Aéroports - Gares - Hôpitaux
Paiements CB acceptés
Conventionné Sécurité Sociale
Dialyses - Rayons



06 61 979 979

Triel
sud

**Zone d'Aménagement Concerté
"Secteur Sud"**

- Créée par le Conseil Municipal du 19 décembre 2002
- Dossier de réalisation adopté le 12 février 2004

L'aménagement de la Z.A.C. multi-sites sur 85 hectares comprend :

- Le développement d'activités économiques sur 25 hectares
- L'usine d'épuration des Grésillons du SIAAP sur 25 hectares
- La création d'une zone paysagère et environnementale sur 35 hectares

Aménageur :
SNC Triel Seine Amont
144, av. des Champs Elysées
75008 PARIS
01 56 56 28 28

ESPACE  **CONSEIL**





**ÉLECTRO
ÉCO.com**

ELECTROMENAGER GRANDES MARQUES

Garantie 2 ans ou 5 ans possible* - Financement possible en 3,5,10 fois sans frais*

** voir conditions en magasin*



www.electro-eco.com

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 10h00-12h30 - 14h10-19h00

1 bis, rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine

Tél. : 01 39 70 64 36 - Fax : 01 39 74 72 51 - e-mail : dif.eco@wanadoo.fr

**ATAC
Supermarché**

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-20h30 - Mardi au Samedi : 8h30-20h30

Dimanche : 9h-13h

139, rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine

01 34 01 20 70



ACHAT, VENTE ET GESTION LOCATIVE

DIFFÉRENT TOUT SIMPLEMENT

Horaires
du lundi au samedi
9h30-12h30 - 14h30-19h30

188, rue Paul Doumer
78510 Triel-sur-Seine

Tél. : 01 39 75 06 10

Fax : 01 39 74 32 82



triel-sur-seine@solvimo.com
www.solvimo.com

TAXIS Triel-sur-Seine

TOUTES DISTANCES 7J/7

Aéroports - Gares - Hôpitaux
Paiements CB acceptés
Conventionné Sécurité Sociale
Dialyses - Rayons



06 61 979 979



**ÉLECTRO
ÉCO.com**

ELECTROMENAGER GRANDES MARQUES

Garantie 2 ans ou 5 ans possible* - Financement possible en 3,5,10 fois sans frais*

** voir conditions en magasin*



www.electro-eco.com

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 10h00-12h30 - 14h10-19h00

1 bis, rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine

Tél. : 01 39 70 64 36 - Fax : 01 39 74 72 51 - e-mail : dif.eco@wanadoo.fr